

ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

SARL A L'ESPACE DES ARTS - RCS TARASCON B 421 930 017
SIEGE SOCIAL : 6 RUE CARNOT - 13210 ST-REMY DE PROVENCE
CAPITAL SOCIAL : 7622 € soit 500 parts de 15,244 € chacune

Entre les soussignés :

Mlle Annabelle Fleurence demeurant 29 avenue du Chater 69340 Francheville dénommée ci-après le cédant,

M. William Pralong demeurant 35 rue du gué 13690 Graveson dénommé ci-après le cessionnaire,

Ont arrêté ce qui suit :

Mlle Annabelle Fleurence cède et transporte avec les garanties ordinaires et de droit à M. William Pralong, deux cents vingt-cinq parts (225 parts) numérotées de 1 à 225, qu'elle détient dans le capital de la Sarl A L'ESPACE DES ARTS, dont le siège social est fixé au 6 rue Carnot 13210 Saint-Rémy de Provence, pour le prix de 1 € symbolique (un euro).

Ces titres ont été souscrits lors de la constitution de la société le 22 février 1999.

Le cessionnaire s'engage à procéder à l'accomplissement des formalités de significations prévues à l'article L.20 auquel renvoi l'article L.48 du Code Civil.

Un original du présent acte de cession sera déposé au siège social, contre remise par le gérant d'une attestation de dépôt. Le gérant dressera également un procès-verbal attestant du caractère définitif de la modification des statuts.

P.V. DEPOT N°A

377 DU

- 8 FEV. 2010

Fait à St-Rémy de Provence, le 1er février 2010 en 6 originaux.

Le cédant
(bon pour cession de parts)

Le cessionnaire
(bon pour acquisition)

bon pour cession de parts

bon pour acquisition

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE
TARASCON

Le 08/02/2010 Bordereau n°2010/87 Case n°9

Ext 389

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

L'Agent

Alexandra CELIN
Agente des Impôts